GRAND CRU BONNES MARES

Dans la cour des grands !

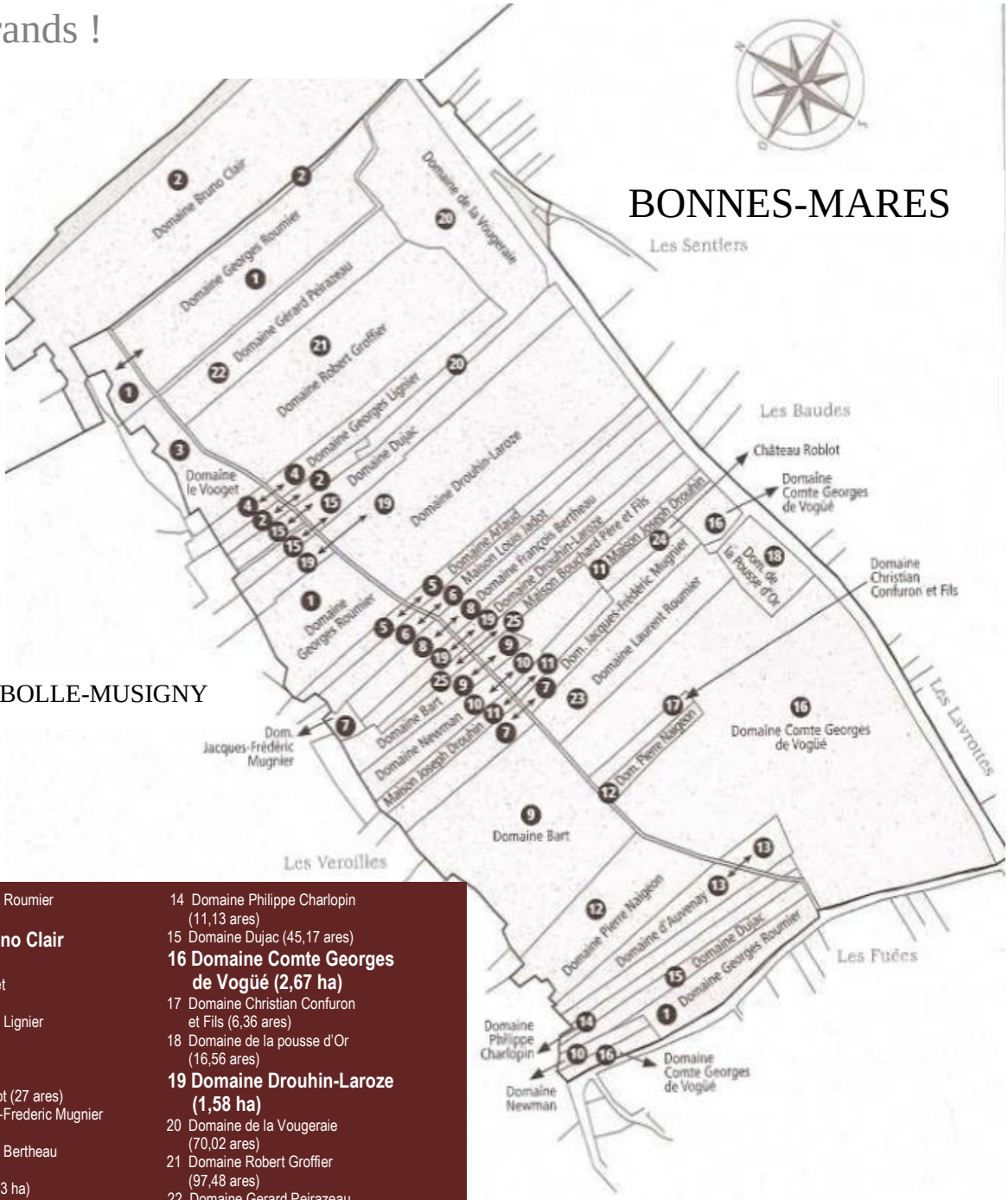

1 Domaine Georges Roumier (1,39 ha)
2 Domaine Bruno Clair (1,64 ha)
3 Domaine le Vooget (19,83 ares)
4 Domaine Georges Lignier (28,60 ares)
5 Domaine Arlaud (20 ares)
6 Maison Louis Jadot (27 ares)
7 Domaine Jacques-Frederic Mugnier (36,31 ares)
8 Domaine François Bertheau (34,44 ares)
9 Domaine Bart (1,03 ha)
10 Domaine Newman (33,25 ares)
11 Maison Joseph Drouhin (23 ares)
12 Domaine Pierre Naigeon (49,83 ares)
13 Domaine d'Auvenay (25,98 ares)
14 Domaine Philippe Charlopin (11,13 ares)
15 Domaine Dujac (45,17 ares)
16 Domaine Comte Georges de Vogüé (2,67 ha)
17 Domaine Christian Confuron et Fils (6,36 ares)
18 Domaine de la pousse d'Or (16,56 ares)
19 Domaine Drouhin-Laroze (1,58 ha)
20 Domaine de la Vougeraie (70,02 ares)
21 Domaine Robert Groffier (97,48 ares)
22 Domaine Gerard Peirazeau (39 ares)
23 Domaine Laurent Roumier (36,80 ares)
24 Château Roblot (5,20 ares)
25 Maison Bouchard Père et Fils (23,95 ares)

L'avis de l'expert
Françoise Vanier-Petit
Géologue

« Le grand cru Bonnes-Mares s'étend sur deux villages : Morey-Saint-Denis et Chambolle-Musigny. La géologie ne varie pas entre les communes ; c'est la même chose du nord au sud. En revanche, d'ouest en est, c'est-à-dire du haut en bas de la parcelle, il y a des différences. Dans la partie basse, la plus à l'est, qui correspond aux deux tiers du climat, on retrouve les fameuses terres rouges, qui sont en fait situées sur un calcaire à entroques. Des coraux sont d'ailleurs visibles dans l'ancienne carrière. L'altération de ce calcaire, qui contient u tout petit peu d'oxyde de fer, va donner cette couleur rouge caractéristique. Le tiers supérieur est lui composé de terres « blanches ». Le sol a ici un niveau plus riche en argile. Ce sont des marnes qui contiennent plein de petites coquilles d'huîtres caractéristiques, qui font un centimètre de long. Ce grand cru est exposé plein est, avec une altitude idéale et une localisation sur le versant parfaite pour ce niveau d'appellation. Ce n'est pas pour rien que le Bonnes-Mares a un voisin prestigieux comme le Clos de Tart ».

Sources : Bourgogne aujourd'hui N ° 128